

Séance extraordinaire du 26 février 2019



**2019-02
36**

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 26 février 2019, à 19h30.

Sont présents à cette séance :

Siège #0 - Mme Vanessa Roy
Siège #1 - M. Réal Rodrigue
Siège #2 - M. Noel Vigneault
Siège #3 - Mme Karen Talbot
Siège #4 - Mme Suzanne Veilleux
Siège #5 - M. Vincent Breton

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Carl Boilard.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette séance a été donné le 22 février 2019 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis de séance extraordinaire, Monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Vanessa Roy et résolu unanimement de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

**2019-02
37**

02 - Renonciation de l'avis à convocation

Attendu que la procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu unanimement que les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2019-02
38**

03 - Adoption de l'ordre du jour

01 - Constatation de la validité de l'avis de convocation et ouverture de séance

- 02** - Renonciation de l'avis à convocation
- 03** - Adoption de l'ordre du jour
- 04** - Sujets à discuter
 - 04.01** - Demande événement «Courses Offroad McGregor»
 - 04.02** - Employé
 - 04.03** - Aménagement des locaux à louer, HDV local 101
- 05** - VARIA
- 06** - PÉRIODE DE QUESTIONS En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant le sujet suivant:

- - - **04.04** Appropriation citoyenne du parcours canotable de la rivière Chaudière et ses tributaires

Adoptée à l'unanimité des conseillers

04 - Sujets à discuter

**2019-02
39**

04.01 - Demande événement «Courses Offroad McGregor»

Attendu le projet déposé par McGregor annonçant le lancement de sa série de courses Offroad provinciale;

Attendu que l'ouverture de la série de 7 événements se déroulera à La Guadeloupe/St-Évariste:

- Évènement du vendredi 17 mai au dimanche 19 mai
- Stationnement des véhicules en ville, rencontre des pilotes avec le public, portes ouvertes des commerces, animateur de foule et parade des véhicules
- Spectacle en soirée
- Début des courses le samedi et finale le dimanche
- Courses qui réuniront MXPRO-2, SXS et Quads sur une même piste
 - Spectacle incroyable, du son au visuel, vitesse, virages en épingle, sauts à couper le souffle

Attendu que ce type d'évènements n'est pas offert dans notre région;

Attendu les retombées économiques et touristiques pour les commerçants et pour la municipalité;

Attendu la demande de commandite présentée par les promoteurs;

- Chansonnier du vendredi soir: 4 000\$ + taxes
- Équipements physiques et temps d'homme
- Demande auprès du MTQ et de la SQ pour la parade

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu:

- D'accorder 24 000\$ à la tenue du spectacle de la soirée du vendredi soir
- Équipements physiques et temps d'homme
- Demande auprès du MTQ et de la SQ pour la parade

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2019-02
40**

04.02 - Employé

Attendu l'avis transmis à la municipalité, du ministre de Revenu Qc, relatif au dossier 5969336 impliquant un employé de la municipalité;

Attendu que le document présenté, et les discussions tenues en comité plénier, définit les conditions et modalités d'une entente de service visant à la régularisation et à la mise en place de soutien aux employés ;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu :

- D'accepter l'entente présentée et ses conditions sur la période du 10 février au 9 mars 2019
- De mandater M. Carl Boilard, maire et Mme Christiane Iacox, directrice générale, à signer l'entente

Il est à noter que l'entente est un document confidentiel étant donné l'implication d'un employé

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2019-02
41**

04.03 - Aménagement des locaux à louer, HDV local 101

Attendu que la municipalité possède dans son Hôtel de ville du 763, 14e Avenue, un local disponible à être loué :

- local arrière #101, superficie de 654 p²

Attendu l'offre de location déposée et les discussions tenues en comité plénier, indiquant que la finition intérieure (murs, plafond, plancher, éclairage, électricité) du local sera assumée par le propriétaire;

Attendu les estimations reçues :

- Construction Geoffrey Jacques & Fils, insonorisation, installation d'un gypse, d'un plafond suspendu du local #101, au montant de 7 300\$
- Sylvain Veilleux 9148-4857 Québec, l'achat et l'installation de couvre-planchers, au montant 2 945.29\$
- X-Énergie, câblage et finition du local #101, neuf (9) fluorescents au montant de 3 125\$

En conséquence,

Il est proposé par M. Noël Vigneault et résolu d'autoriser les travaux de finition du local #101, de l'Hôtel de ville, tel que détaillés sur les propositions reçues et jointes à la résolution à :

- Construction Geoffrey Jacques & Fils
- X-Énergie
- Sylvain Veilleux 9148-4857 Québec

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2019-02
42**

04.04 - Appropriation citoyenne du parcours canotable de la rivière Chaudière et ses tributaires

Attendu le projet du parcours canotable de la rivière Chaudière et ses tributaires déposé par Cobaric et leur demande d'appui (non financier) au projet;

Attendu la mission de la municipalité et que les activités de loisirs sont étroitement liés au bien-être économique et social sur notre territoire et que la promotion d'activité nautique sur les cours d'eau de notre territoire favorisera la découverte de milieux naturels en plus de véhiculer un message favorable envers les activités de plein air;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu de confirmer l'appui de la municipalité de La Guadeloupe au Comité de bassin de la rivière Chaudière pour le projet « Appropriation citoyenne du parcours canotable de la rivière Chaudière et ses tributaires ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

05 - VARIA

Aucun sujet.

06 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

**2019-02
43**

07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h35

Carl Boilard, maire

Christiane Lacroix, dir. gén. & sec.